

Mairie de CHAUX
Territoire de Belfort

N°39/2023

Objet : Stationnement Place de l'Église et trottoirs

Le Maire de CHAUX,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122- L 212-2, L2213-L2213-2, L2214-3,
- Vu le Code de la Route et notamment l'article R285, R285-2, R286, R36, R37, R37-1, R44,
- Vu le Code relatif à la circulation routière et notamment l'ordonnance n° 52-1216, le décret n°52-1217 du 15 décembre 1958,
- Vu le Règlement d'administration publique pour l'application du Code de la Route et notamment le Décret n°60-14 du 9 janvier 1960,
- Vu la manifestation organisée par la Commune de Chaux le 22 juillet 2023 sur le parking de l'Église

Considérant :

Que la manifestation Tour de France organisée par la commune de Chaux, située sur la Place de l'église nécessite une réglementation temporaire de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers et l'intervention des secours, et qu'il y a lieu de prendre toutes mesures propres à éviter les accidents.

ARRETE

Article 1^{er} : Le stationnement des véhicules automobiles et motocycles sera interdit à partir du vendredi 21 juillet 2023 dès 10h jusqu'au dimanche 23 juillet 2023 à 12 heures : Place de l'Église et sur les trottoirs longeant le parking. La fermeture du parking sera matérialisée par des panneaux d'interdiction de stationner.

Article 2 : Le stationnement des véhicules se fera sur le terrain du Département à l'entrée sud de la Commune.

Article 3 : Les panneaux relatifs à l'interdiction seront mis en place par l'organisateur.

Article 4 : Les agents normalement habilités pour exercer la police de la route sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Fait à CHAUX, 18 juillet 2023

Le Maire
Jacky CHIPAUX

The image shows a blue circular official stamp of the Mairie de Chaux, Territoire de Belfort. The stamp contains the text "MAIRIE DE CHAUX" at the top and "TERRITOIRE DE BELFORT" at the bottom, separated by two stars. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be "Jacky Chipaux".